

COMMUNE DE VERNIER**PROJET DE MOTION**

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Les murs de Vernier comme support artistique

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Amener l'art dans la rue, là où le public se trouve afin de faciliter l'accès à la culture et animer nos artères était un souhait que nous avons déjà exprimé en déposant la motion M 134, Vernier Street par' Art, pour que l'art à Vernier descende dans la rue. Motion adoptée à l'unanimité du Conseil municipal le 17 avril 2012. La commune a déjà concrétisé cette volonté à travers sa participation au Festival Antigél et en mettant à disposition des pianos en plein air. La commune a aussi innové en posant des œuvres d'art éphémères sur les bâtiments de Châtelaine en novembre 2013, et en novembre 2014 avec l'illumination de façades grâce à des interrupteurs que les passants pourront actionner. D'une manière plus pérenne, les édicules colorés à vocation socioculturelle des Libellules contribuent aussi à rendre la culture plus accessible et à doter des espaces partagés, plus conviviaux.

Dans la prolongation de ces diverses expressions artistiques communales, l'art pourrait aussi se concrétiser sur les murs qui longent les routes de notre commune. Ce ne sont pas les murs de toute sorte qui manquent, ils sont très visibles et malheureusement souvent victimes de tags sauvages peu esthétiques. Dès lors que la commune s'est engagée dans une action de nettoyage de ses murs communaux, mais aussi des murs privés et même, depuis peu, des murs « cantonaux », du fait de l'inaction ou de manque de fonds du canton, ne conviendrait-il pas de réfléchir à les recouvrir, une fois nettoyés, de réalisations artistiques, pour éviter qu'ils ne soient à nouveau tagués ? L'action n'est pas nouvelle, on a déjà vu l'émergence de « street art », décoration graffiti ou peinture murale, sur plusieurs murs cantonaux, hélas aucun mur sis sur notre commune n'en a profité. Dans le cadre des murs privés, tels ceux des pétroliers (SOGEP) le long de la route de Vernier par exemple, un partenariat pourrait être envisagé pour participer financièrement à la décoration artistique proposée. Dans le cadre des murs cantonaux, le fonds cantonal d'art contemporain, qui a pour mission de contribuer à la qualité artistique des édifices et espaces publics, pourrait être sollicité.

Les murs de Vernier comme support artistique, serait un projet triplement intéressant : pour la commune, la décoration aurait un intérêt culturel mais aussi visuel. Pour les artistes, l'action offrirait de nouveaux supports d'expression et permettrait de faire connaître leur talent. Quant aux murs appartenant à des entreprises, ces dernières pourraient en profiter pour mettre en avant leur activité.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif

Dans le cadre de son action de nettoyage des murs tagués le long des routes :

- 1 à évaluer le nombre de murs sis le long des voiries cantonales ou communales qui se prêteraient à une décoration artistique ;
- 2 à lui présenter un projet sur lequel le Conseil municipal puisse se déterminer.

Pour l'UDC :
Christina Meissner

Pour le PLR :
Monique Mattenberger et Gilles-Olivier Bron

Vernier, le 27 octobre 2014